



<p>COMMUNE DE GENNES</p> <p><i>Nombre de Conseillers :</i> <i>En exercice : 15</i> <i>Présents : 14</i> <i>Votants : 15</i> <i>Procuration : 1</i></p> <p><i>Date de convocation :</i> 21/04/2026</p> <p><i>Date d'affichage :</i> 29/04/2026</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à vingt heures zéro minutes, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent</p> <p>Membres présents : Jean-Baptiste AUBRY, Sandrine BROUSSAUDIER, David FLEURY, François GUILLAUME, Martin KUNSTLER, Elodie LACROIX, Jean-Michel LHOMMÉE, Thierry MOREL, Stéphanie PANTANI, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Béatrice SOITTOUX, Aurélie SUZON, Martine VUILLECARD MORALES</p> <p>Membres excusés : Adrien LUGAGNE pouvoir à Jean-Baptiste AUBRY</p> <p>Membres absents :</p> <p>Participait également : Audrey CHOUFFE, secrétaire générale de mairie</p> <p>Secrétaire de séance : Stéphanie PANTANI a été élue secrétaire de séance</p>
--	---

➤ **260417 : Neutralisation des attributions de compensation d'investissement**

- l'émission d'un mandat en dépenses d'investissement au compte 198 chapitre 040 (opérations d'ordre entre sections) pour **63 608.44 €**
- l'émission d'un titre en recettes de fonctionnement au compte 77681 chapitre 042 (opérations d'ordre entre sections) pour la même somme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 POUR, par 0 CONTRE, par 0 ABSTENTION, décide cette opération de neutralisation des ACI.

Le maire
Jean-Michel LHOMMÉE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents. Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture

